

# Regards d'Ambert

Novembre 2021

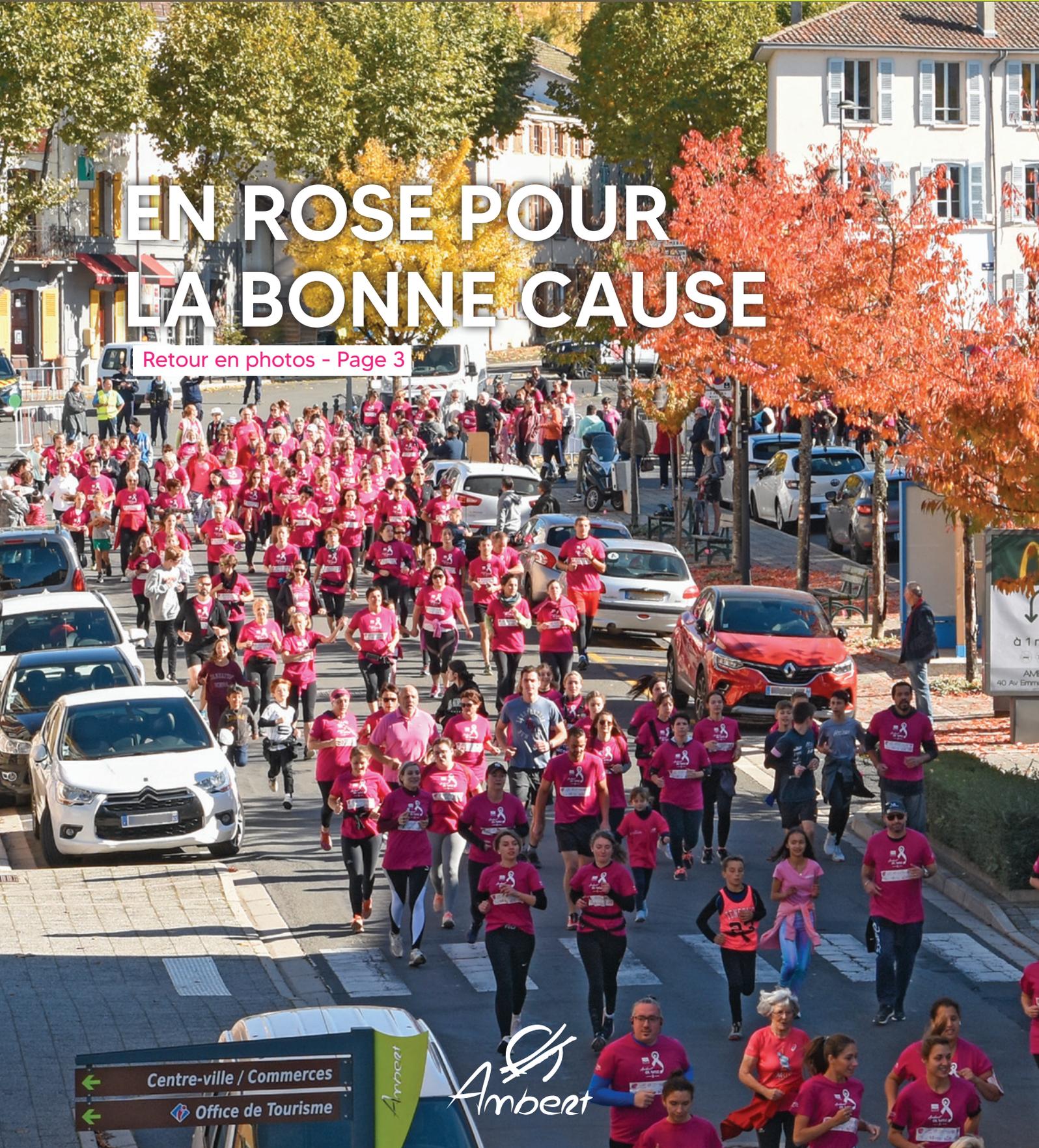
Numéro 6

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• La vie - La ville - L'avenir •

## EN ROSE POUR LA BONNE CAUSE

Retour en photos - Page 3



- 3 **ÉVÈNEMENT**
  - Ambert en rose, retour en images
- 4-5 **ENFANCE - ÉDUCATION**
  - Loi EGAlim. Les cantines en ordre de marche
  - Une nouvelle directrice à Henri Pourrat
  - CFA d'Ambert. Reprise et perspectives
- 6 **ENVIRONNEMENT**
  - Cimetière. Sur le chemin du zéro phyto
- 7 **CULTURE**
  - Ambert en Scène prend son envol
- 8-9 **PROPRETÉ**
  - Déjections canines.
  - Petites incivilités, grosses nuisances.
- 10 **DANS LES SERVICES**
  - Police rurale. Mission proximité
- 11 **DANS LES VILLAGES**
  - Voiries rurales et forestières
  - Quels services dans ce bâtiment rénové ?
- 12 **ENVIRONNEMENT**
  - Le Bois de Boulogne à l'épreuve du changement climatique
- 13 **FLEURISSEMENT**
  - Longue vie aux plantes de structure
  - Coup de jeune sur les bacs
- 14 **CITÉ ADMINISTRATIVE**
  - Qui trouve-t-on dans ces nouveaux locaux ?
- 15 **EXPRESSION DES ÉLUS**

## Regards d'Ambert

Mairie d'Ambert - Service Communication  
37, boulevard Henri IV - 63600 Ambert • Tél. : 04 73 82 07 60

- **Directeur de publication et responsable de la rédaction :** Guy Gorbinet, maire d'Ambert
- **Rédaction, maquette et réalisation :** Service communication avec le concours de la commission communication et des services municipaux
- **Photographies et illustrations :** Mairie d'Ambert - 123rf.com
- **Impression :** Imprimerie Cavanat
- **Diffusion :** La Poste - En ligne sur [www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr)
- **Tirage :** 3.600 exemplaires • **Dépôt légal :** à parution • **ISSN :** 2650-6874



Chères ambertoises, chers ambertois, L'amélioration de la situation sanitaire pendant l'été a permis de retrouver les belles manifestations organisées par les associations locales en collaboration avec la commune : la Cyclo les Copains, la Rand-Auvergne, les Fourmofolies, le World Festival qui, malgré une météo capricieuse, a vu déferler avec bonheur les festivaliers sur le site du plan d'eau.

Notre salle « AMBERT EN SCÈNE » a accueilli son premier spectacle en Aout avec un concert du Festival de la Chaise Dieu. Cette salle unique en Livradois Forez doit offrir aux habitants de notre territoire de nouvelles expériences. Une première programmation de spectacles a été réalisée sur cette fin d'année. Il nous faudra 6 mois d'expérience pour arriver et garantir un fonctionnement optimum de cette salle.

Coté cité administrative, le RPE (Relais petite enfance) a trouvé des locaux en cohérence avec son fonctionnement et son ambition.

L'opération « AMBERT en Rose » en collaboration avec la Ligue contre le Cancer a été une réussite pour cette première édition. Ce fut un beau moment d'émotion, de partage où chacun s'est mobilisé à son niveau. Les ambertois, les habitants du Livradois Forez, le monde associatif, les commerçants, les artisans, les industriels ont fait preuve d'une grande générosité pour cette belle cause qui nous a permis de remettre un chèque conséquent à la Ligue.

Même si la situation sanitaire est loin d'être stabilisée, nous espérons que les festivités de fin d'année vous permettront de partager de belles choses avec les êtres qui vous sont chères.

Suite aux événements de ces dernières semaines concernant notre hôpital, avec la fermeture des Urgences, le territoire a montré sa COHÉSION et sa MOBILISATION autour d'un sujet qui est capital pour l'ATTRACTIVITE de notre région. Même si le service des urgences est opérationnel depuis le 16 novembre nous devons rester très VIGILANTS et UNIS car la fermeture des urgences n'est pas ENVISAGEABLE.

En cette fin d'année j'ai une pensée émue pour les familles de nos gendarmes...

Prenez soin de vous.

### Guy GORBINET

Maire d'Ambert  
Vice-président d'Ambert Livradois Forez



### LA VILLE EN ROSE

Pour marquer ce mois consacré à la lutte contre le cancer du sein, la ville s'est parée de rose, notamment grâce aux vitrines des commerçants, décorations multiples et la mise en lumière de la mairie à la nuit tombée.



### LE VILLAGE SANTÉ

Les associations, entreprises et institutions ont proposé ateliers ou créations contre une participation libre, pour faire grossir le montant des dons remis à la Ligue contre le cancer. Cette dernière informait les femmes sur l'importance du dépistage.



La générosité recueillie au cours de l'opération Ambert en rose a permis de remettre un chèque de

**13.009,58 €**

à la Ligue contre le cancer.

Une somme à laquelle il faut rajouter

**3.275€ de dons**

d'entreprises, particuliers et associations.

Autant de moyens qui financent les actions du comité départemental et de l'espace Ligue d'Ambert.



### LA SOLIDARITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

Le programme des animations ou temps d'échange autour de la maladie a été construit grâce à une formidable et rapide mobilisation des acteurs locaux.



**1113**

En marchant, en courant, en pédalant ou en nageant, les défis sportifs ont réuni plus de 1.000 personnes. Un chiffre inespéré pour cette première édition !



### CHRISTINE NOURRISSON,

Conseillère déléguée en charge de la culture, des animations et du tourisme

"Merci à vous tous pour cette première édition, merci aux partenaires et associations pour votre implication, aux participants pour votre motivation et votre générosité.

On se retrouve avec la même énergie en octobre 2022 !"



## LOI EGALIM. LES CANTINES DÉJÀ EN ORDRE DE MARCHÉ



**Part des produits bio et locaux, exclusion du plastique, lutte contre le gaspillage alimentaire : les mesures contenues dans la loi EGALim, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, sont intégrées au fonctionnement des services municipaux, dans les écoles publiques et au Multi-accueil Pomme de Reinette.**

**D**ans les marmites ou sur les planches à découper de nos cuisines, un constat s'impose depuis quelques années : les produits bio, locaux ou présentant un label attestant de leur qualité sont de plus en plus nombreux. Cette tendance vise bien sûr à proposer une alimentation saine et durable, en choisissant les fournisseurs capables d'assurer à la fois la qualité des matières premières et la régularité des approvisionnements. Les menus sont établis sur 5 semaines à la cantine scolaire et sur un rythme de 8 semaines au Multi-accueil, suivant un plan alimentaire respectant les directives nutritionnelles.

Côté viande, dont une partie de la provenance est locale, les produits fermiers ou Label rouge se retrouvent quasi quotidiennement dans l'assiette. Le pain est commandé à Ambert tout comme les yaourts fermiers. Côté bio, la part des produits utilisés est de 25%, soit plus que l'obligation réglementaire.

Concernant le gaspillage alimentaire, le travail a été engagé depuis plusieurs années pour réduire au maximum les aliments non consommés par les enfants. Les portions sont dosées de manière à satisfaire le plus justement possible les besoins nutritionnels des enfants. Deux astuces parmi d'autres : les

fruits sont coupés en quartiers pour éviter de jeter un fruit qui serait seulement entamé ; la cuisson basse température, quant à elle, limite la perte de poids des pièces de viande. Une fois les services terminés, le tri des déchets est la règle incontournable. La quantité d'emballages est réduite autant que possible et le bac des biodéchets permet de valoriser les restes alimentaires, épluchures et pain notamment.



# 380

**repas quotidiens sont servis en moyenne dans les deux écoles publiques, au Multi-accueil Pomme de Reinette et pour l'école de La Forie.**

## UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'ÉCOLE HENRI POURRAT

**A**près une première expérience en tant que directrice à Saint-Dier-d'Auvergne, Julie Maloron a pris, depuis la rentrée de septembre dernier, la direction de l'école élémentaire Henri Pourrat, composée de 12 classes et 2 ULIS. « J'ai pu saisir ma chance et je me plais énormément à ce poste » avoue, heureuse, cette Ambertoise qui a ainsi pu concilier ses objectifs professionnels avec une installation dans sa ville d'origine. « L'équipe est solidaire, bienveillante : il y a beaucoup à faire mais je suis bien entourée. J'ai aussi pu bénéficier des conseils de mon prédécesseur, Sylvain Pitaval, pour réussir cette transition. »



Du côté des effectifs, ils sont en hausse avec 324 élèves inscrits et des classes chargées. Cette première partie de l'année scolaire a coïncidé avec une baisse de la pression sanitaire. De quoi voir poindre la perspective d'une classe découverte en fin d'année, si les conditions sont réunies, et celle du loto le vendredi 4 février 2022 à 20h au gymnase Henri Joubert, rendez-vous auquel les familles et les amis de l'école sont particulièrement attachés !

En attendant, l'année scolaire sera marquée par le dispositif "L'École du dehors" qui considère la nature et l'environnement extérieur à l'école comme supports de l'enseignement. Enfin, avec le label "Terre de Jeux 2024" attribué au territoire Ambert Livradois Forez en prévision des Jeux de Paris 2024, les valeurs du sport et pratiques sportives vont progressivement faire leur entrée à l'école, sous la forme de concours créatifs, de journées de sensibilisation ou de jeux inter-établissements.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI POURRAT  
17 RUE BLAISE PASCAL - 63600 AMBERT  
• TÉLÉPHONE : 04 73 82 02 07  
• MAIL : ECOLE-ELEM.AMBERT.63@AC-CLERMONT.FR

## CFA D'AMBERT. REPRISE ET PERSPECTIVES AVEC L'INSTITUT DES MÉTIERS



**Depuis début 2021 et son passage sous le giron de l'Institut des Métiers, le Centre de formation des apprentis (CFA) d'Ambert a vu son horizon s'éclaircir.**

**D**errière cette reprise s'affiche une conviction, celle de conserver une unité de formation sur le territoire, qui plus est dans des secteurs où la demande est importante : maintenance automobile, boulangerie et métiers de scierie. « Nous sommes particulièrement attachés à faire perdurer une solution de formation de proximité, d'autant que toutes nos formations sont éligibles à la formation continue » explique Fabrice Mirou, directeur général. Et d'ajouter : « Nous avons aujourd'hui 13 offres en CAP et 2 en Bac Pro non pourvues pour de l'apprentissage en scierie », preuve que la demande existe du côté des employeurs. Trente apprentis alternent entre les cours au CFA et l'intégration en entreprise, avec une mention spéciale pour la mécanique, passée de 0 à 6 apprentis cette année.

Après une rapide période d'installation et de préparation de la dernière rentrée, l'heure est aux projections sur l'avenir. D'une part avec l'élargissement de l'offre de formation. Un CAP Équipier polyvalent du commerce pourrait voir le jour en 2022. « Cette filière accueille parfois des jeunes encore indécis quant à leur avenir professionnel mais les bases et l'expérience que ce diplôme permet d'acquérir peuvent ensuite être appliquées à de nombreux domaines », précise Fabrice Mirou. D'autre part avec des travaux de modernisation, de mise en conformité et de sécurité sur les bâtiments du CFA.

De quoi remettre au cœur des préoccupations la place de l'apprentissage en Livradois-Forez : « La formation qui peut vous offrir une première expérience solide, c'est l'apprentissage ; où apprendre un métier si ce n'est directement en entreprise ? Aujourd'hui lorsque l'on parle d'insertion et d'intégration dans le monde du travail, tous les chiffres parlent en faveur de l'apprentissage. »

JOURNÉES PORTES OUVERTES  
• À L'INSTITUT DES MÉTIERS DE CLERMONT-FERRAND, VENDREDI 25 MARS (13H30-16H30) ET SAMEDI 26 MARS (8H30-12H30 / 13H30-16H30) 2022.  
• AU CFA D'AMBERT, CONJOINTEMENT À CELLES DU LYCÉE BLAISE PASCAL.

## SUR LE CHEMIN DU ZÉRO PHYTO, LA VILLE A ENHERBÉ LES ALLÉES DU CIMETIÈRE



Engagée dans la Charte d'entretien des espaces publics, la Ville d'Ambert poursuit le renouvellement de ses pratiques de désherbage pour exclure totalement les produits phytosanitaires de l'espace public. Dernier site concerné, le cimetière et ses allées ont été enherbés début novembre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Loi Labbé a interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics. Un arrêté du 15 janvier 2021 a étendu ces restrictions aux lieux qui en étaient encore exemptés, parmi lesquels figurent les cimetières. Pour anticiper l'application de la législation en juillet 2022, la Ville d'Ambert a procédé, à l'automne 2020, à l'enherbement d'une allée du cimetière ambertois, en guise de zone test. Un an plus tard, cette expérimentation a été étendue à l'ensemble des allées gravillonnées, pour une surface totale d'un hectare.

le service Environnement souhaite végétaliser les intertombes et arrières-tombes, par la plantation de plantes couvre-sols et tapissantes, pour éviter la pousse d'herbes indésirables. Enfin, après une expérimentation concluante, de nouveaux sites de compostage vont être installés dans l'enceinte du cimetière, avec le soutien de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, pour inciter les visiteurs à séparer déchets verts et fleurs synthétiques.

### VÉGÉTALISATION DES INTERTOMBES ET EXTENSION DU COMPOSTAGE

Ainsi plantée, l'herbe ne sera plus un nuisible à chasser mais constituera une couverture du sol esthétique et facile à entretenir. Au-delà de la conformité à la loi, les bénéfices de cette technique sont multiples. En premier lieu la protection de la santé des agents qui manipulent les produits phytosanitaires et celle des familles et proches des défunts qui se rendent au cimetière. Le gain est aussi financier puisque le coût de l'enherbement des allées équivaut à 1 an d'application de produits phytosanitaires. Cette opération ne modifiera ni la structure des allées, ni les accès aux PMR ou véhicules autorisés à pénétrer à l'intérieur de l'enceinte. Dans un second temps,

**ANDRÉ FOUGÈRE**  
Conseiller délégué  
en charge de l'aménagement,  
de la voirie et de l'assainissement



**"Le passage au Zéro phyto, c'est possible. C'est un défi certes, mais avant tout une opportunité de proposer des solutions bénéfiques à tous. Saviez-vous que la première fleur que butinent les abeilles est le pissenlit ?"**



Les portes ouvertes ont permis de découvrir un équipement qui n'a plus rien de commun avec la Maison des jeunes, notamment les salles ouvertes aux locations.



COMME POUR LES AUTRES SALLES MUNICIPALES, LES DEMANDES DE RÉSERVATION SE FERONT SUR [WWW.VILLE-AMBERT.FR](http://WWW.VILLE-AMBERT.FR), PAGE "RÉSERVATION DE SALLES ET MATÉRIEL".

## AMBERT EN SCÈNE PREND SON ENVOL

Le mois d'octobre 2021 restera comme celui du réveil de la salle Ambert en Scène, nouvel équipement culturel majeur du territoire. Parallèlement à ses premières programmations (voir ci-dessous), la municipalité finalise les règles qui vont régir les locations de ces différents espaces. Parmi les conditions *sine qua non* pour ouvrir ce processus de location, l'équipement va être rapidement équipé d'une signalétique et d'un système d'ouverture par badges, qui permettra de programmer accès et plages horaires. Le règlement intérieur prévoit que les manifestations organisées à Ambert en Scène devront être compatibles avec la destination normale des lieux. Cela inclut les spectacles, conférences, cérémonies, réunions, réceptions, congrès, journées à thème, assemblées générales, etc.

À l'étage, deux salles pouvant accueillir respectivement 19 et 30 personnes seront proposées de façon mutualisée aux associations. Sous les gradins, au rez-de-chaussée, un espace avec une capacité de 98 personnes sera ouvert aux locations des associations, institutions, entreprises ou comités. Rappelons que la location des salles sera gratuite pour les associations ambertoises. Enfin, un espace traiteur servira à finaliser la préparation d'un cocktail ou d'un apéritif grâce au bain-marie, espaces réfrigérés et plans de travail. Il ne pourra en revanche pas être organisés de repas assis.

**"Je suis très fier des retours des spectateurs et visiteurs présents lors des premiers rendez-vous. Nous avons là un équipement calibré pour offrir de nouvelles expériences aux habitants du territoire."**



**JULIEN ALMODOVAR**  
Adjoint au maire  
en charge des sports  
et de la vie associative



Après l'intermède du Festival de La Chaise-Dieu en août, trois rendez-vous se sont enchaînés en octobre.

Le concert Jazz en tête du trio emmené par Joe Sanders (notre photo) s'est joué devant 150 personnes, avant la journée portes ouvertes qui a vu défiler 200 curieux. Le spectacle "Pie, la forêt des livres" a réuni 80 spectateurs. Ces premières dates ont mis en évidence le confort et la praticité des lieux, pour les spectateurs comme pour les artistes et équipes techniques.

Deux nouveaux rendez-vous sont programmés en décembre avec le duo Les Vice Versa le 4 décembre, puis le spectacle "El Fumista - Collectionneur de souvenirs", le 22 décembre.

## DÉJECTIONS CANINES. PETITES INCIVILITÉS, GROSSES NUISANCES



Parmi les outils au service de la propreté, l'aspirateur de centre-ville a l'avantage de pouvoir se faufiler dans les petites ruelles.

Face à la recrudescence des incivilités du quotidien, la Ville d'Ambert en appelle à la responsabilité de tous pour préserver notre qualité de vie. Particulièrement pointées du doigt, les déjections canines restent un fléau. Pourtant, des solutions sont mises en place par la collectivité pour aider les propriétaires de chiens à respecter leur obligation.

À Ambert, le maintien de la propreté sur la voie publique incombe au service Environnement. Quatre agents sont quotidiennement mobilisés pour nettoyer l'espace public, les toilettes et intervenir dans la foulée des manifestations organisées sur la commune, à commencer par le marché, chaque jeudi. Également dans leurs affectations, la collecte du contenu des corbeilles à papier, boîtes à piles et cendriers.

Pourtant un tiers de leur temps de travail est occupé à autre chose : les incivilités ! Dépôts sauvages, encombrants, déchets en tout genre sur la voirie et déjections canines mobilisent, au-delà de l'acceptable, agents et matériels. Le sujet des déjections

est tristement revenu sur le devant de la scène, à la faveur d'un été 2021 où les comportements fautifs des propriétaires se sont multipliés. La Ville d'Ambert destine pourtant des moyens importants pour y faire face : 6 espaces sani-canins et, en complément, des distributeurs de sacs Toutounet disséminés en plusieurs points du centre-ville. Les incivilités participent à dégrader l'image de notre ville et mobilisent des moyens qui pourraient être affectés à d'autres missions.

CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2021-0236, TOUTE INFRACTION CONSTATÉE AU RAMASSAGE DES DÉJECTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE FERA L'OBJET D'UN PROCÈS-VERBAL ET D'UNE AMENDE DE 35 EUROS.

UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE VA SE METTRE EN PLACE POUR SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX QUANT À LEUR OBLIGATION ET LEUR RESPONSABILITÉ.

SI LE MESSAGE, VOLONTAIREMENT DÉCALÉ, PEUT PRÊTER À SOURIRE, IL RAPPELLE TOUTEFOIS QUE SEUL LE MAÎTRE EST EN CAPACITÉ DE MAINTENIR LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC.



RETROUVEZ L'EMPLACEMENT DES ESPACES SANI-CANINS ET DES DISTRIBUTEURS DE SACS SUR [WWW.VILLE-AMBERT.FR](http://WWW.VILLE-AMBERT.FR)

APPRENEZ-LUI À FAIRE ÇA... OU RAMASSEZ



VOTRE CHIEN NE PEUT PAS RAMASSER SES DÉJECTIONS. **VOUS SI.**

35€ | Déjections canines non ramassées

La Ville met à votre disposition des espaces sani-canins et des distributeurs de sacs Toutou net. PROFITEZ-EN !

**STOP aux incivilités** [www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr) 

POUR LES COMMISSIONS, PENSEZ AU SAC !



VOTRE CHIEN NE PEUT PAS RAMASSER SES DÉJECTIONS. **VOUS SI.**

35€ | Déjections canines non ramassées

La Ville met à votre disposition des espaces sani-canins et des distributeurs de sacs Toutou net. PROFITEZ-EN !

**STOP aux incivilités** [www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr) 

100.000

Un chiffre éloquent symbolise l'implication de la collectivité : 100.000 sacs sont achetés chaque année pour recharger les distributeurs Toutounet. Un chiffre qui pourrait diminuer puisqu'il a trop souvent été remarqué, chez certains utilisateurs, que ces sacs sont totalement détournés de leur usage premier.



États des lieux de la voirie, dans le cadre de l'exploitation forestière



Police du stationnement et contrôles sur les emplacements réglementés



Gestion des animaux errants et identification des propriétaires

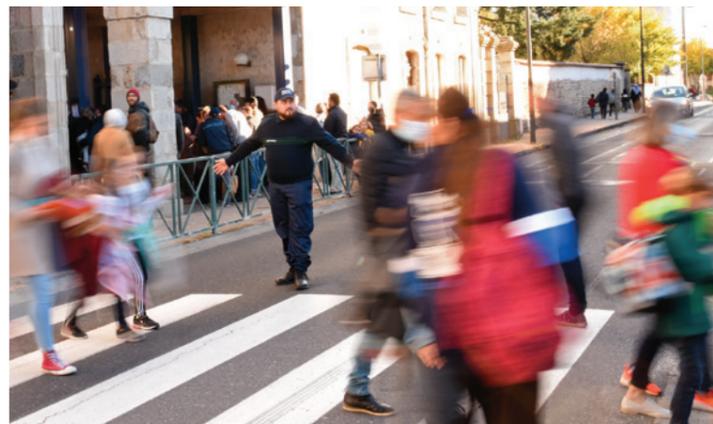


Application du droit de place et gestion des emplacements des marchés



Procédure de reprise des concessions

## POLICE RURALE. MISSION PROXIMITÉ



Venu de Normandie, Arnaud Prevost a rejoint la Police rurale d'Ambert en juin dernier.

C'est peu dire que les journées des 3 agents composant le service de Police rurale ne se ressemblent jamais. Derrière leur mission générale qui consiste à veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, se cache une foultitude d'interventions, tel un inventaire à la Prévert. Gardes champêtres et ASVP, ils sillonnent la commune, seuls ou en binôme.

« Dans l'application de nos missions, nous sommes en recherche perpétuelle de dialogue avec la population. Et si d'aventure il y a des conflits à régler, nous favorisons la médiation, avant la répression », explique Rémi Carrasco, responsable du service. Ce contact quasi-permanent avec les administrés, c'est ce que recherchait Arnaud Prevost, 31 ans, dernier arrivé dans le service municipal en juin 2021. « La police rurale est un des pouvoirs de police du maire qui regroupe 150 domaines de compétence. Libre ensuite aux exécutifs de définir les priorités. Ce que j'apprécie à Ambert, c'est que nous faisons le lien entre les usagers et la collectivité, en bénéficiant d'une vraie autonomie mais toujours avec l'appui des élus. » Les missions de Police rurale diffèrent significativement d'une collectivité à l'autre. À Ambert, elles se singularisent par le caractère à la fois urbain et rural de notre territoire. Ainsi, la police du stationnement et les enquêtes sur les dégradations du mobilier côtoient les états des lieux de voirie forestière ou les constatations de dépôts sauvages. Une somme de tâches, plus ou moins chronophages, qui remplissent les journées des "service des gardes".

Parmi les chantiers importants de ces dernières années, et qui se poursuit encore aujourd'hui, figure la dénomination et la numérotation de la voirie communale. Encouragée par les services postaux et le déploiement du Très haut débit, la démarche d'adressage relève de la compétence communale. À Ambert, territoire de 60km<sup>2</sup>, elle a été gérée par les services communaux. Plutôt que de faire appel à un prestataire extérieur, les élus ont choisi de mobiliser les compétences de leurs agents. Fort de ses années d'expérience et d'une connaissance avisée du terrain, le garde champêtre Julien Tufféry s'est attelé à la tâche pour faire en sorte que chaque résidence soit identifiable par un numéro et un nom de voie qui lui soit propre.

## VOIRIES RURALES ET FORESTIÈRES. LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2021



Piste de Bunangues



Chemin de Gonlaud

Fort d'un territoire dépassant les 60km<sup>2</sup>, Ambert est une commune particulièrement vaste et sa voirie rurale, très dense, dessert une infinité de lieux-dits. En 2021, des travaux ont été engagés sur une longueur totale de 2,2km et un coût de 69 810.50€ HT. Ils consistent à supprimer les déformations de la route et à réaliser une finition étanche et homogène.

### VILLAGE DE LA VISSEYRE

SURFACE : 1.450M<sup>2</sup> DE CHAUSSÉE  
COÛT HT : 11.720€ HT

### CHEMIN DE GONLAUD

SURFACE : 900M<sup>2</sup>  
COÛT HT : 10.137,50€ HT

### CHEMIN DE BOISSIÈRE

SURFACE : 325M<sup>2</sup>  
COÛT HT : 2.112,50€ HT

### SITE DE GRANDSAIGNE, LES ALLÉES, LES LOYES

SURFACE : 5.300M<sup>2</sup>  
COÛT HT : 45.840,50€ HT

### PISTE DE BUNANGUES

Ces travaux réalisés par les services techniques municipaux ont débuté en septembre 2021 et se poursuivront en 2022. Ils consistent en un curage des fossés, fauchage des accotements et empiérement du chemin, sur une longueur d'environ 2km.

## PLANTATIONS EN BORDURE DE ROUTE. QUE DIT LA LOI ?



Les riverains ont la responsabilité de la taille et de l'élagage des arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques, de sorte à ce qu'ils ne gênent pas le passage des véhicules, la visibilité des automobilistes et ne cachent pas les panneaux de signalisation.

### RESPECTER LES DISTANCES MINIMALES

article R116-2 du Code de la voirie routière

Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier et qui dépassent 2 mètres de hauteur.

### LES LIGNES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

loi n° 2016-1321 pour une République numérique

Le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service.

## LE BOIS DE BOULOGNE À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis quelques années dans le Bois de Boulogne, de nombreux arbres dépérissent et meurent, créant ainsi des perturbations dans le paysage mais surtout de réels risques pour les usagers. Avec l'aide du Parc Livradois-Forez et de l'ONF, la Ville d'Ambert va assurer le renouvellement de la parcelle, en adaptant progressivement les peuplements au changement climatique.

Boisé vers 1850 à l'aide d'espèces locales mais également Nord-américaines nouvellement introduites en France, le Bois de Boulogne est un massif qui s'étend sur 7 hectares. Sa situation, à la sortie Ouest du centre-ville d'Ambert et en bordure des départementales 906 et 996, en fait un lieu prisé par les randonneurs, marcheurs comme vététistes. Ils trouvent ici la praticité de l'accès et le plaisir d'une balade en forêt. Le Bois de Boulogne est traversé par un ensemble de cheminements aménagés, d'une longueur totale avoisinant 1,5km. Cette fréquentation, constatée tout au long de l'année, oblige les agents de la Ville d'Ambert à assurer la sécurité des lieux, comme elles le feraient pour un jardin public ou un parc urbain.

Comme d'autres massifs, le Bois de Boulogne n'est pas épargné par les effets du changement climatique. Situé en versant Est à une altitude de 500 à 550m, le sapin pectiné n'est plus en station (ensemble homogène de facteurs climatiques agissant sur la croissance d'une forêt). Ces effets se font également sentir sur les pins sylvestres dont la densité induit sans doute une trop forte concurrence, compte tenu des faibles ressources de ce sol peu profond.

Ainsi, avec le soutien technique du Parc naturel régional Livradois-Forez et de l'Office national des forêts, la Ville d'Ambert va procéder à la régénération du Bois de Boulogne avec 3 objectifs :

- sécuriser cet espace de détente pour les Ambertois,
- assurer le renouvellement de la parcelle en adaptant progressivement les peuplements,
- proposer une signalétique pour valoriser le site.

Afin d'encourager cette régénération, il est préconisé de conserver quelques bois morts, dans le but d'enrichir le sol et favoriser l'installation de la biodiversité. Les peuplements

*"La ville à la campagne ou la campagne dans la ville ? Ambert fait le choix de préserver cette particularité en veillant à la bonne santé du Bois de Boulogne."*



**Corinne MONDIN**  
Adjointe au maire en charge de l'environnement, du centre-ville et de l'urbanisme

denses seront éclaircis, avec des interventions régulières mais espacées, pour extraire progressivement les arbres dépérissants et secs. Le Parc Livradois-Forez propose la mise en place d'un observatoire pour suivre le comportement et l'adaptation des essences au changement climatique. Ce travail portera autant sur les essences employées pour reboiser les trouées que sur celles conservées.

Les premiers travaux d'abattage des individus morts et dépérissants sont programmés pour l'hiver 2021-2022. Cette gestion nécessitera de fournir, à moyen terme, une information pédagogique sur site, pour donner à comprendre les choix effectués, tout en suivant l'évolution de leurs impacts.

## LONGUE VIE AUX PLANTES DE STRUCTURE !

**A**locasia, solanum, datura, plectranthus, lantana : ces noms ne vous disent peut-être rien. Pourtant, vous avez forcément croisé quelques-uns de ces spécimens au cours de l'été. Ces végétaux, aux formes et couleurs multiples, ont probablement accroché votre regard, au détour d'une rue, le long d'une avenue ou au centre d'un rond-point. Par leur taille ou leur densité, ils participent à donner du volume aux compositions du service Environnement. Autrement baptisées plantes de structure, ils servent de point d'ancrage autour desquels seront disposées les autres variétés.

L'arrivée de l'automne ne signifie pas pour autant que ces plantes sont jetées, bien au contraire ! Depuis plusieurs années, le nombre de plantes remployées n'en finit plus de grandir, à la faveur des rejets qui, avec un peu de patience, finissent par offrir de nouvelles pousses.

Ce travail est mené chaque hiver par nos agents chargés des espaces verts, qui prennent soin de ces plantes gélives, les mettent à l'abri, les taillent si nécessaire et les repotent. Pour cela, ils utilisent l'engrais naturel résultant de la décomposition des feuilles mortes, tonte, déchets verts et contenus des composteurs de quartier.

Ce réemploi des végétaux limite l'achat de nouvelles plantes et représente une économie substantielle puisque le temps de travail des agents, l'arrosage et le chauffage de la serre constituent les seules dépenses.



**350**  
plantes de structure ont été mises à l'abri après l'été 2021.



**10**  
Certaines sont réutilisées depuis dix ans !



## COUP DE JEUNE SUR LES BACS

Une réflexion a dernièrement été engagée pour faire évoluer les emplacements des bacs de fleurs disposés en centre-ville. Leur mobilité sera davantage exploitée à l'avenir, de sorte que le service Environnement pourra régulièrement modifier ses compositions et leur intégration dans la zone la plus urbanisée de notre commune.

Considérant que le fleurissement est un atout majeur pour notre ville mais qu'il a aussi un coût important, la redistribution s'est faite à la faveur de plusieurs points stratégiques. Entrées de ville, bâtiments communaux, services publics, éléments majeurs du patrimoine local et sites touristiques en bénéficieront. Ce repositionnement s'est accompagné d'une mise en valeur de l'ensemble des bacs, avec nettoyage, démoussage et peinture en blanc.

Le fleurissement ambertois se compose également de plantes disposées en massifs, suspensions ou jardinières, avec l'objectif qu'aucun secteur ne soit oublié par cet embellissement.



# CITÉ ADMINISTRATIVE. QUELS SERVICES DANS CE BÂTIMENT RÉNOVÉ ?

Au n°1 de la place Notre-Dame de Layre, les modifications sont profondes tant du point de vue du bâtiment que des structures et services installés à l'intérieur.

## LE RAM DÉMÉNAGE ET DEVIENT LE RELAIS PETITE ENFANCE



Ce sont les nouveaux "services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels" : les Relais petite enfance (RPE) remplacent petit à petit les Relais assistantes maternelles (RAM). Outre cette nouvelle dénomination, c'est surtout un changement de locaux qui fait l'actualité du RPE d'Ambert. Exit les locaux exigües de l'avenue de la Gare : assistantes maternelles, parents et enfants profitent, depuis début novembre, d'une surface de 100m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée de la cité administrative. La nouvelle adresse à retenir est la suivante : 1 place Notre-Dame de Layre. Cette réorganisation va aussi permettre d'accueillir plus d'assistantes maternelles – et donc plus d'enfants – en même temps.

Côté missions, peu de changement : le RPE s'adresse d'une part aux parents ou futurs parents à la recherche d'une assistante maternelle. Son animatrice, Dorothee Laubé, les informe des obligations et formalités administratives, apporte un soutien à la parentalité, propose de la documentation et les invite à des temps de rencontre autour de l'enfant.

Le second public, ce sont bien évidemment les assistantes maternelles du territoire, ou celles et ceux qui souhaitent le devenir. Le RPE permet de rompre l'isolement du travail à domicile, de bénéficier d'un soutien individuel et collectif et d'être mieux informé des obligations et réglementations en vigueur. À ce titre, des conférences sont organisées à l'attention des professionnels comme des parents.

Pour les enfants enfin, c'est l'occasion de favoriser leur socialisation et de développer leur éveil par le biais d'ateliers.

MAIL : RAM.AMBERT@ORANGE.FR

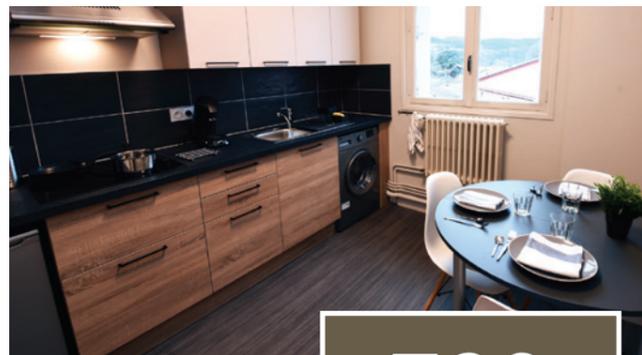
PERMANENCES : LUNDI ET MARDI DE 14H30 À 17H30

ACTIVITÉS D'ÉVEIL : LUNDI, MARDI ET JEUDI DE 9H30 À 11H30

## AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Le premier étage du bâtiment accueille, depuis la refonte des intercommunalités, certains services de la Communauté de communes et les directeurs de différents pôles : Enfance, jeunesse – Social – Économie – Agriculture, forêt, environnement, aménagement durable – Services techniques – Culture, sport et vie associative.

## LA COLOC' ET SES LOGEMENTS PARTAGÉS



Ouverte depuis début 2020, La Coloc' est un logement partagé qui s'adresse prioritairement aux jeunes majeurs en formation professionnelle sur notre territoire.

Au 3<sup>e</sup> et dernier étage se situent 5 chambres individuelles meublées, côtoyant les espaces partagés que sont la cuisine, le salon et la salle de bain. Les locations se font sans limite de durée, et selon disponibilité, avec un tarif à la nuitée.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA MAIRIE D'AMBERT  
04 73 82 07 60 - ACCUEILMAIRIE@VILLE-AMBERT.FR

**732**  
nuitées comptabilisées  
à La Coloc',  
entre septembre  
2020 et août 2021.

## Groupe "Pour Ambert en Livradois-Forez"

**C**ovid, masques, taux d'incidence, PCR..... depuis plusieurs mois nous devons apprendre à vivre avec ce virus sournois qui se rappelle régulièrement à notre « bon » souvenir

Même si la situation est toujours instable nous devons poursuivre nos projets. (Rugby, locaux IFAS (aide-soignante) à la cité, modernisation de l'outil informatique de nos écoles, travaux sur villages.....) La vente du terrain pour la Maison de Santé devrait permettre un début des travaux dans les semaines à venir. C'est vital pour notre région.

Nous devons être très attentifs aux problématiques de l'hôpital d'Ambert. Même si des solutions ponctuelles ont été trouvées pour les urgences pour cette fin d'année, des solutions pérennes doivent être mises en place pour redonner confiance au personnel hospitalier. Nous devons (habitants, personnels de l'hôpital, syndicats et élus) rester unis et solidaires, la mobilisation de tous est indispensable. En ces périodes compliquées je voudrais remercier très sincèrement l'ensemble de nos agents qui font le maximum pour satisfaire nos concitoyens.

Belles fêtes de fin d'année.

**Guy GORBINET, Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER, Marc CUSSAC, Corinne MONDN, Julien ALMODOVAR, Brigitte ISARD, Serge BATISSE, André FOUGÈRE, Albert LUCHINO, Christine NOURRISSON, Françoise PONSONNAILLE, Corinne BARRIER, Corinne ROMEUF, Marc REYROLLE, Éric CHEVALEYRE, Ingrid DEFOSSÉ-DUCHÈNE, Pierre-Olivier VERNET, Charlotte VALLADIER, Justine IMBERT, Adrien LEONE, Marius FOURNET**

## Groupe "Ambert Action Avenir"

**A**urélie, Vincent et moi-même, avons été surpris de retrouver dans Regards d'Ambert N°6, notre texte ayant déjà été publié il y a un an.

**N**OUS EXCUSONS ! L'ERREUR EST HUMAINE ! Nous ne nous acharnerons pas sur le ou les éventuels fautifs, car le châtiement n'est pas toujours preuve de culpabilité, c'est quelque fois la vengeance du plus fort ou une erreur de la justice humaine.

LES ENJEUX NE SONT PAS DANS LES REGLEMENTS DE COMPTE.

Non ! Les enjeux sont locaux, avec notre hôpital où la mobilisation de tous bords a porté ses fruits. Mais, vous pouvez d'ores et déjà compter sur nous, pour être vigilants sur la suite. Nous nous engageons à accompagner les décideurs dans la bonne direction, coûte que coûte.

L'abattoir, qui au 1er janvier, devrait être d'intérêt communautaire, et comme l'a si bien dit Marc Ménager en conseil communautaire, maire de Vertolaye et Vice-Président de la communauté de communes, « il faut traiter le sujet en professionnel, avec rigueur, réalisme et en visionnaire sur l'avenir ». Là encore, faites-nous confiance, nous serons présents et attentifs à l'intérêt de notre territoire.

Nous tenons, à féliciter l'équipe de Myriam Fougères et le conseil municipal actuel, pour cette belle réalisation, ce bel outil culturel qu'est la salle de spectacle Ambert en Scène. Ce qui prouve, que l'avenir porte l'énergie du présent comme le passé est le socle.

Nous félicitons également David Claustre notre nouveau Vice-Président de la CCI du Puy de Dôme qui par son engagement, défendra haut et fort les couleurs de notre territoire.

Enfin, permettez-moi de terminer notre propos par ma devise : deux choses participent de l'avenir, la détermination personnelle et le courage d'oser !

**Philippe PINTON, Aurélie PASCAL, Vincent MIOLANE**

## Groupe "Demain... Ensemble pour Ambert"

**S**upprimer le service d'accueil des Urgences de l'hôpital d'Ambert le 27 octobre alors que, sur ce territoire, le nombre de médecin ne cesse de diminuer, a révolté la population locale qui s'est massivement mobilisée avec le soutien de tous les élus.

La réunion publique du 5 novembre à Marsac a rassemblé les personnels hospitaliers, les habitants du bassin et les élus. Chacun a pu s'exprimer pour faire part de sa souffrance liée aussi au manque de médecins et de personnels dans les autres services de l'hôpital. De nombreux habitants se retrouvent sans médecin traitant à cause du déficit de généralistes, c'est pourquoi en attendant l'ouverture de la Maison de santé à Ambert, ne pourrait-on pas commencer à salarier des médecins comme proposé dans notre programme de campagne ?

Ambert en scène a enfin ouvert ses portes. Nous pouvons tous apprécier la qualité de cet équipement, mais comment ignorer le projet initial d'une salle multi-activités, qui finalement ne permet qu'un usage restreint aux spectacles et aux séminaires. Quel dommage que notre ville ne soit plus en mesure de proposer d'espaces pour organiser des lotos, des repas, des bals ou les assemblées générales de nos associations !

Ambert en Rose a été un grand moment de solidarité et de partage. Bravo pour l'organisation qui a permis à cette belle initiative de voir le jour !

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année..

**Véronique FAUCHER, David BOST, Yvette BOUDESSEUL**

## Groupe "Ambert Ensemble Autrement"

**A** dieu Maison des Jeunes !  
Bonjour Ambert en Scène !

Les lotos, galettes des rois, bûches de Noël et autres rassemblements intergénérationnels,... c'est fini !

Le centre-ville d'Ambert ne connaîtra plus, ces moments de convivialité, moments qui ont fait vivre notre cité riche de la grande diversité de ses associations.

Allez oust ! Désormais tout le monde se retrouvera à Valeyre !

Il en a été décidé ainsi par la nouvelle majorité municipale, le projet initial de salle multi activités semblant glisser petit à petit vers celui d'une salle de spectacles.

Certains conseillers de la commission « Animation – Culture – Sports – Vie associative », qu'ils soient de la majorité ou non, se sont émus de ce revirement et ont fait part de leur vive désapprobation.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, les membres du conseil municipal n'ont pas connaissance du règlement, celui-ci ayant fait l'objet d'une décision prise par délégation à M. le Maire.

Peut-être que les premiers événements organisés donneront le « la » quant au devenir et à l'utilisation de ce nouvel édifice ambertois... ? Et puis restons optimistes ! Qui sait ? Peut-être aurons-nous l'agréable surprise de découvrir lors de la publication de ce magazine que nos écrits auront fait avancer le dossier !.

**Michel BEAULATON & Christine SAUVADE**



Livradois-  
Forez

17 • 18 • 19

DÉCEMBRE

MARCHÉS DE NOËL

- place Charles de Gaulle  
- mairie ronde

# la Magie de Noël

AMBERT

08

DÉCEMBRE

LANCEMENT  
DES ILLUMINATIONS  
EN CENTRE-VILLE



ANIMATIONS • DÉAMBULATIONS • SPECTACLES

Programme complet sur [www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr)

Ambert